



REGLEMENT SPORTIF UJA MACCABI PARIS METRO



LE RESPECT



Chaque joueur licencié au Club s'engage à respecter :

- Les lois du jeu et les décisions arbitrales ;
- Les clubs adverses (joueurs, éducateurs, dirigeants, parents) ;
- Les personnes du club (joueurs, éducateurs, dirigeants, parents) ;
- Les installations et le matériel mis à votre disposition ;
- Je participe aux activités du club : entraînements, matches, vie du club, manifestations, sorties...
- Je respecte les règles du foot, le règlement intérieur du club, les chartes et la charte du fair-play.

Chartes, fair-play

- En arrivant, je dis bonjour. En partant je dis au revoir, je sers la main de mes éducateurs ;
- La politesse est exigée de la part de tous ;
- Le fair-play et la convivialité sont les bases du club ;
- Les parents s'engagent à respecter la charte qu'ils ont signée ;
- Les éducateurs s'engagent à respecter la charte qu'ils ont signée ;
- Chacun a un rôle et respecte les prérogatives des autres.

Ponctualité

- Chaque joueur s'engage à être à l'heure aux rendez-vous fixés par le club (entraînements et matches) ;
- Tout retard ou absence non-justifié entraînera des avertissements puis une sanction.

Présence aux matches et aux entraînements

- Tout joueur doit se tenir informé de sa convocation au match ;
- Tout joueur convoqué au match se doit d'être présent ;
- Tout joueur s'engage à être présent à DEUX entraînements minimum par semaine ;
- Lors de cette présence le joueur se doit d'être sérieux et motivé ;
- En cas d'indisponibilité, il doit avertir, dans les plus brefs délais, son éducateur ;
- Tout joueur n'ayant pas justifié son absence à l'entraînement ne sera pas convoqué pour la prochaine rencontre officielle ;
- Pour les matches et entraînements tout joueur s'engage à porter la tenue du club : Survêtements lors des matches ; short, chaussettes et maillots aux entraînements.

Sanction

- Tout manquement entraînera un avertissement, suspension d'un ou plusieurs matches ;
- Le club se réserve le droit d'exclure tout joueur ou éducateur ne respectant pas les chartes, ce règlement et le règlement du club ;
- Tout comportement antisportif ou mauvaise attitude sera examiné par le comité directeur qui statuera de la sanction à appliquer.

Directeur général

Responsable des jeunes

Joueur

